SNUDI-FO 40 / FNEC FP-FO 40



Syndicat FORCE OUVRIERE des personnels enseignants et contractuels des écoles publiques des Landes

Maison des syndicats Place de la Caserne Bosquet

40004 - Mont de Marsan Cedex -

Tél. 06 84 73 93 43 / 05 58 46 23 23

Courriel: snudifo40@gmail.com Site: http//snudifo40.fr

Questions diverses du SNUDI-FO 40 et de la FNEC FP-FO 40

pour le CSASD du 2 septembre 2025

Frais de déplacement :

- Où en est-on de l'enveloppe budgétaire pour les itinérants ?
- Où en est le remboursement des frais concernant la présence des représentants syndicaux aux instances?

Mutations par ineat:

- Quel est le nombre d'ineat-exeat accordés pour 2025-2026 ? quels départements concernés ?
- Quel nombre de demandes d'ineat refusées ?

Remplacement dans le 1er degré :

- Quel a été le taux de remplacement en période 5 de l'an dernier (en pourcentage et en nombre de jours ?)
- En cette rentrée scolaire, combien de T.R. sont-ils placés sur des postes fractionnés et/ou sur des décharges – compléments de service ? à quelle quotité de service ?

Postes non pourvus – Contractuels – Départs à la retraite :

- Quel est le nombre de postes non pourvus à ce jour par des adjoints (et non des T.R.)? Dans quelles circonscriptions?
- Combien de contractuels seront nécessaires dans le département ?
- Ouand seront-ils affectés ?
- Combien de collègues partiront à la retraite avant le 1^{er} novembre ? Combien partiront en cours d'année?

Liste complémentaire - Stagiaires :

- Les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires ont-ils été recrutés en tant que fonctionnaires stagiaires?
- Si partiellement, combien de recrutés sur le nombre d'inscrits?

RASED:

- Combien de RASED complets (psychologue, maître E, maître G)?
- Combien de contractuels recrutés pour compléter les RASED?

Direction d'école :

• Élections délégués de parents d'élèves : le vote électronique sera-t-il mis en place cette année, comme le prévoit l'arrêté du 2 juillet 2024 ?

École inclusive :

• Le 8 juillet dernier, par courriel, FO vous a demandé la date du prochain Comité Départemental de Suivi de l'École Inclusive des Landes. Quelle est-elle ? Combien de représentants FO possible ?

AESH:

- Combien de nouveaux contrats d'AESH au 01.09.2025 ? Combien d'ETP d'emploi d'AESH représentent-ils ? Avec quelle quotité de temps de travail ? quels PIAL concernent- ils?
- Combien d'AESH "CDIsés" au 01.09.2025 ?
- Nombre de démissions durant l'année scolaire 2024/2025 ? Combien de licenciements pour inaptitude physique ?
- Quel est le nombre d'AESH en Congé Grave Maladie ? En CMO de plus de 1 mois durant l'année scolaire 2024/2025 ?

Accompagnement

- Combien le département compte-t-il d'AESH i et d'AESH mutualisés ? Quelle répartition (pourcentages) entre accompagnement individuel et accompagnement mutualisé ?
- Combien d'élèves avec notification sans AESH?

FO a lancé début juillet une enquête auprès des coordonnateurs et des coordonnatrices de PIAL. Force est de constater, et ce n'est pas étonnant, qu'il y a des manques d'heures d'accompagnement pour respecter les notifications MPLH. Par exemple, sur 3 PIAL, pas moins de 431 heures nécessaires. Quelles solutions face à ce manque ?

- Quelles sont les modalités de la mise en œuvre de l'accompagnement durant la pause méridienne, notamment pour le recensement des besoins ? Combien d'ETP prévus pour cet accompagnement ? Si ceux -ci s'avèrent insuffisants, quelle solution ?
- Dans l'attente de la réception de l'avenant, FO demande au moins un courriel adressé aux AESH concernés avec le/les nom(s) de l'élève / des élèves à accompagner durant la pause méridienne et la durée de celle-ci. FO demande qu'il y soit stipulé s'il s'agit d'aide pour la prise du repas uniquement ou d'aide à la prise du repas <u>et</u> surveillance avant/après le déjeuner jusqu'à la reprise de la classe.

Mise en place du PAS

• Qui a été affecté sur le poste de coordonnateur du PAS (E.N.) ? Qui est l'éducateur spécialisé (A.R.S.) qui formera avec le coordo. "l'équipe binôme" du PAS ? Un

premier bilan sera-t-il fait en cours d'année ? Si OUI, vers quelle période et le bilan sera-t-il communiqué aux organisations syndicales ?

Formation : Quel est le calendrier de réunions pour le Conseil de formation ?

Postes « occitan »:

- Quel est le nombre d'élèves inscrits dans des classes bilingues ?
- Combien d'enseignants sur ces postes ou ETP ?
- Combien de contractuels sur ces postes ? avec quelle formation ? Sont-ils déjà affectés ?
- Pourquoi le département des Landes ouvre-t-il un nouveau dispositif chaque année, alors que les autres départements de l'académie ne le font pas ? Quelle obligation y at-il à ces ouvertures ?
- Un bilan de l'apport de cet enseignement est-il prévu, s'appuyant notamment sur les résultats aux évaluations nationales sur plusieurs années ?

Administration:

- Est-il possible de mettre à jour très rapidement le nouvel organigramme de la DSDEN40 (agents administratifs, IEN, CPC...)?
- Est-il possible d'obtenir la liste des personnels et de leur affectation dès octobre, comme cela se fait dans d'autres départements de l'académie ?
- Au moment de préparer la carte scolaire, quel type de communication auprès des écoles les organisations syndicales ont-elles le droit d'utiliser (mails aux écoles notamment) ?